

SUSPENSION DE TOUTES LES RÉUNIONS HIPPIQUES À COMPTER DU MARDI 17 MARS JUSQU'AU MERCREDI 15 AVRIL 2020

LeTROT et France Galop, sociétés-mères chargées de l'organisation des courses de chevaux en France, ont décidé de suspendre toutes les réunions hippiques jusqu'au 15 avril 2020, à compter du mardi 17 mars.

Leurs présidents Jean-Pierre Barjon (LeTROT) et Édouard de Rothschild (France Galop) ont expliqué :

« Notre priorité absolue est la santé de tous les acteurs de la filière et le respect des directives de l'Etat. En suspendant toute compétition, nous voulons d'abord et avant tout les protéger de la pandémie actuelle. Par cette décision, la filière hippique française montre également sa solidarité et sa responsabilité vis-à-vis de la Nation toute entière.

Nous sommes pleinement conscients des conséquences économiques de l'annulation des courses. C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser une grande remontée d'informations depuis les entreprises de la filière jusqu'aux sociétés-mères. Pour cela, nous proposerons aux associations professionnelles de collecter tous les éléments utiles, métier par métier, et de nous les transmettre au cours des semaines à venir. Ce sera la première étape pour la sauvegarde de notre activité.

Les équipes des sociétés-mères sont d'ores et déjà à pied d'œuvre en télétravail et nous continuerons de communiquer au fil de l'évolution de la pandémie.

Le moment que nous vivons est exceptionnel et d'une gravité sans précédent. Nous savons que nous pouvons compter sur l'engagement de tous pour endiguer au plus vite la pandémie ; vous pouvez aussi compter sur notre engagement et notre détermination : personne ne sera abandonné. »

Paris, 16 mars 2020

FRANCE GALOP
Hélène DUPUY
hdupuy@france-galop.com
06 30 41 85 89

FNCH
Oisín HOPPER
o.hopper@lescourseshippiques.com
06 30 96 79 63

LeTROT
Phoebe STROUTS
phoebe.strouts@letrot.com
07 77 73 07 45